



Une première dans la Fonction Publique...

Page 1

Édito

- Une première dans la Fonction publique



Pages 2-3

Élections 2011

- Faisons parler les chiffres
- 51,6 %... c'est le taux de participation



Pages 4-5

Élections 2011

- Vos élus en CAP et CCP



Page 6

Élections 2011

- : Résultats 2011 sur les administrations centrales SG et DGFIP

Brèves



Page 7

Fonction publique : protection sociale

- Arrêts maladie, le gouvernement s'en prend aux malades

Brèves



Page 8

Actualité revendicative

- Journée d'action du 13 décembre

Brèves



BERCYlien

Directeur de la Publication

Christiane JOHO

Comité de rédaction

Marie-Claire AUTIER

Daniel BARRIÈRE

Christian CHAMOREAU

DIRECCTE - Écoles

Albert AMBOISE

Patrick CROSNIER

Le 20 octobre 2011, les agents des fonctions publiques de l'État et hospitalière ont voté pour renouveler leurs représentants dans les instances représentatives du personnel. Les agents de la fonction publique territoriale et certaines instances de la Fonction publique de l'État, avaient voté en 2010 et leurs voix ont été ajoutées pour établir la représentativité des organisations syndicales.

Il s'agissait :

- d'élire directement sur liste les représentants aux comités techniques (CT) ministériels, de proximité (ou locaux -CTL-) et spéciaux, ce qui était la grande nouveauté ;
- de renouveler les représentants aux CAP-CCP dans un scrutin à un seul tour.

La CFDT a conforté sa 1^{ère} place sur BERCY, y compris en ajoutant les voix obtenues au CTL de la centrale DGFIP à celles obtenues au CT de l'administration centrale (périmètre Secrétariat général).

Les personnels ont ainsi montré qu'ils faisaient confiance à **la CFDT** pour avancer sur les questions collectives par la concertation, même si le contexte économique et social s'est particulièrement dégradé depuis décembre 2007, date des précédentes élections en CAP-CCP.

Dernier coup en date qui stigmatise une fois de plus les agents de la Fonction publique : l'instauration, sans concertation préalable, d'un jour de carence pour tout arrêt de maladie.

La CFDT s'indigne du fait qu'au cœur de la crise, le gouvernement choisisse le populisme et la dénonciation calomnieuse plutôt que la solidarité et la cohésion sociale. ■

La CFDT exige une concertation pour la prise en charge, comme cela est le cas pour 75 % des salariés du privé, de cette journée de carence.

ÉLECTIONS 2011 : faisons parler les chiffres

Au niveau de la Fonction publique de l'État, **la CFDT** progresse de 3,2 points avec une audience de 14,5 %.

Au niveau ministériel, **la CFDT** maintient son audience et ses 2 sièges au CTM Finances.

Au CT unique d'administration centrale, **la CFDT** conforte sa première place et ses 3 sièges.

Au CT spécial cadre de vie (SEP2), **la CFDT** obtient 1 siège.

Dans les services centraux de la DGFIP, **la CFDT** obtient également 1 siège au CT local et se positionne au 3^{ème} rang.

Dans les écoles des Mines et à l'Institut Télécom, **la CFDT** progresse et 60 % des personnels lui accordent désormais leur confiance : elle détient 7 sièges sur 10 au CT commun Mines Télécom.

Enfin, dans le CT commun des institutions régionaux d'administration (IRA), **la CFDT** obtient 5 sièges sur 7 et plus de 64 % des suffrages.

À nous maintenant de tirer parti de ces scores pour faire vivre le dialogue social que nous voulons dans les instances où nous siégerons et dans les négociations auxquelles nous participerons. Nous nous montrerons à la hauteur de la confiance que vous nous avez accordée ou renouvelée. ■

Comités techniques - Administration centrale	Mandat	Prénoms - NOM	Affectation
Comité Technique unique d'administration centrale	Titulaires	Christiane JOHO	Syndicat CFDT
		Jean-Marc CHOLET	DGCIS
		Laurence DAVI DE BONA	SG - DSI
	Suppléants	Christian CHAMOREAU	Syndicat CFDT
		Chantal LABAT-GEST	Syndicat CFDT
		Patrick JEAN	SG - DRH3 - Poitiers
Comité Technique Spécial SEP2	Titulaire	Pascal MARTIN	SG - SEP 2B
	Suppléante	Pierrette BARBEOC'H	SG - SEP 2C

Comité Technique Local de la Centrale DGFIP	Mandat	Prénom - NOM	Affectation
Comité Technique Local du Service Central de Réseau DGFIP	Titulaire	Gauthier DOYELLE	DGFIP - DLF D1
	Suppléante	Tiphaine ROUZY	DGFIP - GF 1C

NOTA : les seuls comparatifs que nous pouvons faire portent sur les CAP-CCP 2007-2011 du SG (cf. analyse en page 6). En effet, pour les élections en CT les champs statistiques étant différents, nos commentaires restent prudents.



51,6 %...

...c'est le taux de participation aux élections dans la Fonction publique de l'État, et c'est également le taux, globalement faible, enregistré pour le CT d'administration centrale Bercy.

Cette abstention, en augmentation de plus de 5 points pour les CAP-CCP du SG, nous interpelle. À quoi l'imputer ? La complexité du scrutin pourrait être incriminée, mais dans les ministères économique et financier, la participation a été de plus de 83 % !!!

Une analyse de la participation aux scrutins des CAP-CCP dans les différents corps gérés par le SG révèle une très faible participation de 31 % chez les contractuels, peu concernés car majoritairement en CDD (contrat à durée déterminée).

Chez les C (administratifs et techniques), la participation de 50 % est en chute de 8 points par rapport à 2007.

Dans ce périmètre d'administration centrale, les fonctionnaires en fin de carrière sont totalement démotivés, faute de perspectives. Découragés par le délitement des missions de service public, les agents sont plus préoccupés par leur retraite prochaine. Globalement, cette baisse de participation dans toutes les catégories, pourrait bien traduire une perte de confiance dans la gouvernance de nos ministères. ■

Syndicats	Comité technique unique d'administration centrale (agents en fonction en AC)			Commissions administratives et consultatives paritaires 27 CAP & CCP (agents gérés par le SG)		
	Voix	Audience	Sièges	Voix	Audience	Sièges
CFDT	1 099	23,33 %	3	1 531	27,50 %	31
CGT	963	20,45 %	2	952	17,09 %	16
Entente FO (dont GNPA)	657	13,95 %	1	728	13,08 %	11
SPAC (UNSA)	532	11,30 %	1	787	14,14 %	10
SPSCM (FGAF)/CGC	530	11,25 %	1	-	-	-
SUD (Solidaires)	439	9,32 %	1	316	5,68 %	2
CFTC	398	8,45 %	1	408	7,33 %	2
FSU	92	1,95 %	0	-	-	-
SPSCM (FGAF)	-	-	-	648	11,65 %	9
CGC	-	-	-	174	3,12 %	2
Autres	-	-	-	23	0,41 %	0
TOTAL	4 710	100,00 %	10	5 566	100,00 %	83

Élections professionnelles 2011 - Vos élus en CAP et en CCP

Corps Grade	Mandat	Prénom - NOM	Affectation
Administration Centrale			
Adjoint administratifs principaux de 1 ^{ère} classe	Titulaire	Evelyne HIGOUNET	SG - IGPDE
	Suppléante	Marie-Line CARDONA	DGCIS
Secrétaires administratifs de classe normale	Titulaire	Pierrette BARBEOC'H	SG SEP
	Suppléant	Sébastien PERRE	AIFE
Secrétaires administratifs de classe exceptionnelle	Titulaire	Christian CHAMOREAU	Syndicat CFTD
	Suppléante	Virginie LABIS	ONP
Attachés d'administration	Titulaire	Véronique VECCIANI	DIRECCTE Languedoc-Roussillon
	Suppléant	Jean-Pierre TINCHON	CGIET
Attachés principaux d'administration	Titulaire	Christiane JOHO	Syndicat CFTD
	Suppléant	Daniel ROUZY	CGEfi
Administrateurs civils classe normale	Titulaire	Gabriel CUMENGE	DG Trésor
	Titulaire	Patrick ROUX	Commission Européenne
	Suppléante	Nadine RICHARD	DGEFP
	Suppléant	Laurent PERRIN	ARCEP
Administrateurs civils hors classe	Titulaire	Chantal LABAT-GEST	Syndicat CFTD
	Suppléant	Frédéric SANS	DGCIS
Contrôleurs généraux économiques et financiers de 2 ^{ème} classe	Titulaire	Olivier CAILLOU	C.B. Picardie
	Titulaire	Martin LE CŒUR	CGEfi
	Suppléant	Olivier GOULET	C.B. Aquitaine
	Suppléant	Marc KRECKELBERGH	C.B. Nord - Pas-de-Calais
Contrôleurs généraux économiques et financiers de 1 ^{ère} classe	Titulaire	Élisabeth KAHN	CGEfi
	Suppléant	Maurice BESTOSO	C.B.M. Culture
Assistants de service social	Titulaire	Caroline GALLERAND	DDAS Loire-Atlantique
	Suppléant	Luc PAWLAK	DDAS Paris
Assistants de service social principaux	Titulaire	Marie-José NAMBOTIN	DDAS Côte-d'Or
	Suppléante	Éliane GEORGES	DDAS Calvados
Conseillers techniques de service social	Titulaire	Anne LEMAÎTRE	DDAS Côte-d'Or
	Suppléante	Pascale BLANCHON	DDAS Bouches-du-Rhône
Traducteurs principaux	Titulaire	Christine LE CARDIEC	SG - SEP
	Suppléante	Karine BOKOBZA-PEREZ	SG - SEP
Agents contractuels de l'administration centrale sous CDI	Titulaire	François BEAUVAIS	DGCIS
	Suppléante	Catherine LONGE-MAILLE	DAJ
Agents contractuels de l'administration centrale sous CDD	Titulaire	Sylvain CHEVALIER	CGEfi-SCOSA
	Suppléant	Edmond ABOU	SGAE

Élections professionnelles 2011 - Vos élus en CAP et en CCP

Corps Grade	Mandat	Prénom - NOM	Affectation
Agents contractuels régis par le décret de 1975 Chargé de mission de classe normale	Titulaire	Jean-Marc CHOLET	DGCIS
	Suppléante	Joëlle LE GOFF	DGCIS
Chargés de mission contractuels régis par la décision de 1971 et agents contractuels assimilés	Titulaire	Geneviève MORHANGE	DGCCRF
	Suppléant	Janine BEDOUCHA	DGCIS
École des Mines			
Maître assistant de classe normale	Titulaire	Claire LONGUET	ENSTIM Alès
	Suppléant	Olivier SKAWINSKI	ENSTIM Alès
Maîtres assistants hors classe	Titulaire	Paul GABORIT	ENSTIM Albi-Carmaux
	Suppléant	Michel BEIGBEDER	ENSM Saint-Étienne
Professeurs de 2 ^{ème} classe	Titulaire	Guy MINGUET	ENSTIM Nantes
	Titulaire	Karim INAL	ENSM Saint-Étienne
	Suppléant	Stéphane PANIER	ENSTIM Douai
	Suppléant	Jean-Claude ROYER	ENSTIM Nantes
Professeurs de 1 ^{ère} classe	Titulaire	Bernard BOURGES	ENSTIM Nantes
	Suppléante	Marie-Reine BOUDAREL	ENSM Saint-Étienne
Professeurs de classe exceptionnelle	Titulaire	Jean-François AGASSANT	ENSM Paris
	Titulaire	Jérôme ADNOT	ENSM Paris
	Suppléant	Lionel DUPONT	ENSTIM Albi-Carmaux
	Suppléant	Dominique MARCHIO	ENSM Paris
Techniciens de laboratoire de classe normale	Titulaire	Pierre BEDART	ENSTIM Douai
	Titulaire	Delphine JUHEM	ENSM Saint-Étienne
	Suppléant	Erick BROTONS	ENSM Paris
	Suppléant	Albert BOYER	ENSM Saint-Étienne
Techniciens de laboratoire de classe exceptionnelle	Titulaire	Françoise DI RIENZO	ENSM Paris
	Suppléant	Richard METHNER	ENSTIM Douai
Imprimerie nationale			
Correcteurs	Titulaire	Elisabeth JUGE-LE-ROUX	DRFIP
	Suppléante	Mona KUBEC	ADETEF
Protes	Titulaire	Norbert DELAHAIE	DGDDI
	Suppléant	Didier DERON	Imprimerie Nationale
DGFIP Service central de réseau (Centrale DGFIP) CAP Locales			
Agents d'administration des Finances Publiques - CAPL n°3	Titulaire	Philippe BINCTIN	Fédération CFDT
	Suppléant	Patrick GRECH	SC CABINETS
Contrôleurs des Finances Publiques - CAPL n°2	Titulaire	René MAYER	Fédération CFDT
	Suppléant	Éric BERCKER	Fédération CFDT
Inspecteurs des Finances Publiques - CAPL n°1	Titulaire	Renaud RECROSIO	DLF D1
	Suppléant	Ismaël BALLO	SC - SI2C

Brèves

Dépenses sociales et retraites en ligne de mire

Le gouvernement vient de présenter son énième plan de rigueur : un saupoudrage de mesures injustes et inefficaces pour la CFDT.

Allongement d'un trimestre de la durée de cotisation retraite pour la génération née en 1956 (décret du 01/08/11) et mise en place du départ à la retraite à 62 ans, initialement prévue pour 2018, avancée à 2017... Voilà 2 mesures pour donner des signes aux agences de notation qui n'auront pas pour autant un impact significatif sur les déficits. Ces deux mesures affectent les seniors, toujours plus nombreux à être touchés par le chômage. Elles ont des répercussions en chaîne sur les dispositifs de départ anticipé pour les carrières longues, maintenus par la réforme de 2010, malgré le durcissement des conditions.

Au lieu de supprimer les heures supplémentaires défiscalisées comme le réclame la CFDT, ce qui rapporterait 4 milliards d'euros par an, le gouvernement a choisi de s'attaquer aux dépenses sociales ou de santé. Les revalorisations des prestations familiales et des aides au logement sont bloquées à 1 % maximum : les économies réalisées ne seront pas colossales mais en revanche cela touchera les familles et les jeunes au lieu de soutenir leur pouvoir d'achat.

En matière fiscale, le gouvernement table sur 2,6 milliards d'euros d'économies supplémentaires d'ici 2016 grâce à un coup de rabot de 15 % sur les niches fiscales au lieu des 10 % initialement prévus et la suppression du dispositif Scellier.

Dernière mesure en date : un jour de carence à chaque arrêt de maladie, surtout pour les fonctionnaires puisque 75 % des salariés du privé bénéficient d'une subrogation de l'employeur.

Et quelles sont les mesures pour l'emploi ou la croissance ? Si ce plan donnera un peu de répit au « AAA » de la France, il compromet les perspectives de croissance et de cohésion sociale. ■

Élections

Résultats des élections 2011 sur les administrations centrales SG et DGFIP

Résultats des élections 2011 en administration centrale 27 CAP et CCP gérées par le SG

La CFDT consolide sa première place et progresse de 2,8 points avec 27,5 % des suffrages exprimés sur l'ensemble des CAP et CCP.

Avec 17,1 % d'audience, la CGT se maintient à la seconde place à plus de 10 points derrière la CFDT et seulement 3 points d'avance sur le SPAC-UNSA. Ce dernier remonte au 3^{ème} rang avec 14,1 % des suffrages devant FO qui est à 13,1 %. Le SPSCM-FGAF enregistre une baisse de près de 5 points pour un résultat de 11,6 %.

La CFTC baisse de 0,2 point, SUD-Solidaires progresse de 0,9 point, enfin la CGC doit sa progression d'un demi-point à son alliance avec le SPSCM (FGAF).

Résultats des élections 2011 en centrale DGFIP

1 CT local et 3 CAP locales gérés par la DGFIP

En Centrale DGFIP, sur les 3 CAPL, la CFDT fait un score honorable en obtenant un siège dans chacune des commissions.

Avec également un siège au CT local et 13,51 % des suffrages, la CFDT s'installe en 3^{ème} position.

C'est un excellent début pour une première et sans aucune antériorité sur ce champ professionnel.

Grâce à la confiance que vous lui avez renouvelée, la CFDT confirme sa première place à Bercy. Encore merci de nous conforter dans notre pratique syndicale de proposition, de négociation et d'engagement.

Tous les résultats détaillés sont en ligne sur notre site : www.cfdt-finances.fr/-Centrales-

Protection sociale

Brèves

Arrêts maladie, le gouvernement s'en prend aux malades



La CFDT s'insurge contre l'instrumentalisation par le gouvernement de la fraude aux arrêts maladie et demande une table ronde sur le sujet.

Véronique Descacq, secrétaire nationale chargée de la protection sociale, a vivement réagi à l'annonce de l'instauration d'un jour de carence supplémentaire pour les salariés du privé en arrêt maladie et de la création d'un jour de carence pour les fonctionnaires. Selon elle, « *après la taxe sur les complémentaires santé, les ponctions sur le budget de l'assurance-maladie, les ponctions sur les allocations familiales et les allocations logement... le gouvernement s'en prend directement aux salariés malades sous couvert de lutte contre la fraude* ».

En effet, pour la CFDT, « *il faut pourchasser et punir la fraude dans un système de solidarité* », mais « *il est inacceptable de désigner tous les salariés comme des fraudeurs potentiels* ». D'autant plus que la fraude « *doit être recherchée là où elle se trouve : dans le travail non déclaré (9 à 15 milliards d'euros), ainsi que chez les praticiens complaisants qui déshonorent leur profession* », alors que les indemnités journalières ne représentent que 2,5 % du budget de la Sécurité sociale.

Populisme

La secrétaire nationale s'indigne « *qu'au cœur de la crise que nous traversons, le gouvernement choisisse le populisme et la dénonciation calomnieuse plutôt que la solidarité et la cohésion sociale* ». En effet, il est indigne de la part du gouvernement de transformer les salariés en « *bouc-émissaire quand on refuse de remettre en cause les exonérations sur les heures supplémentaires (4 milliards d'euros) et qu'on laisse prospérer des paradis fiscaux qui détournent des dizaines de milliards d'euros à l'échelle de la France* ».

DERNIÈRE MINUTE

Les sénateurs de la commission des finances ont supprimé par amendement le jour de carence pour les fonctionnaires en arrêt maladie.

L'Assemblée nationale aura le dernier mot en dernière lecture du projet de loi de finances. ■

La CFDT demande « le retrait immédiat des mesures qui s'en prennent à la santé de nos concitoyens » et exige la réunion d'une table ronde avec les partenaires sociaux pour envisager les moyens efficaces d'une lutte contre la fraude. ■

S.O.S. Filière Sociale

Aujourd'hui, il y urgence à reclasser les assistants de service social dans le nouvel espace statutaire (NES) de la catégorie B, au plus tard au 31 décembre 2011.

Sur la grille et la carrière des conseillers techniques de service social, la CFDT a dénoncé les différences de traitement imposées aux filières techniques, administratives et sociales. Les métiers de l'encadrement, quelle que soit la filière à laquelle ils sont rattachés, méritent une égale considération. Il n'est donc pas admissible pour la CFDT que les conseillers techniques de service social continuent d'être privé d'un déroulement de carrière complet en catégorie A.

Sur la grille de rémunération et le déroulement de carrière des assistants de service social, la CFDT a rappelé qu'elle ne renoncera en aucun cas, à sa revendication de passage en catégorie A. ■

Cantines de Bercy

Bonne nouvelle :

Celle de Chevaleret est ré-ouverte depuis le 14 novembre après des travaux d'insonorisation indispensables demandés par la CFDT.

Moins bonne nouvelle :

Ce sont des travaux minimalistes car l'administration ne dispose pas des crédits suffisants ! Paraît-il...

Bilan :

On entend toujours les conversations, mais heureusement sans la réverbération qui était insupportable !

Mauvaise nouvelle :

Les travaux du restaurant Daumesnil sont reportés fin 2012
Problème de crédits ? ■

Journée d'action intersyndicale du 13 décembre

Brèves

"L'austérité en France et en Europe n'est pas la solution à la crise"

Face aux plans d'austérité, l'intersyndicale **CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa**, réunie le 18 novembre, a décidé d'interpeller le gouvernement, les élus et les responsables d'entreprises dans la période du 1^{er} au 15 décembre, avec un temps fort le 13 décembre.

Les organisations syndicales **CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa**, dénoncent fermement les plans d'austérité et de rigueur décidés et imposés par le gouvernement.

L'austérité en France et en Europe n'est pas la solution à la crise. Au contraire, elle risque d'entraîner la récession.

Le gouvernement décide de mesures dans le domaine social sans rencontrer ni entendre les organisations syndicales. Il fait porter les efforts sur les salariés, ce qui creuse les inégalités et plonge des milliers de familles dans les difficultés sociales

Après la taxe sur les complémentaires, les déremboursements, l'instauration de forfaits et franchises, les ponctions sur le budget de l'assurance maladie, la diminution des prestations sociales, le gouvernement s'en prend aux salariés malades, potentiellement « fraudeurs » et « responsables des déficits publics », en instaurant un jour de carence de plus dans le privé et un dans la fonction publique et en tentant d'opposer les uns aux autres.

Les organisations syndicales **CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa** décident d'agir ensemble pour s'opposer à ces mesures et obtenir d'autres solutions. Avec un appel commun, elles s'adresseront aux salariés pour interpeller le gouvernement, les élus et les responsables d'entreprises dans la période du 1^{er} au 15 décembre. Dans ce cadre, le 13 décembre sera un temps fort de mobilisations interprofessionnelles, notamment avec des rassemblements. ■

**Tous à la Concorde à 14h00,
le 13 décembre 2011.
Mobilisons-nous !!!**

Urgence Catégorie C

Revaloriser le début de carrière

Suite à l'annonce de l'augmentation du SMIC de 2,1 % au 1^{er} décembre 2011, la **CFDT** a demandé au ministre de la Fonction publique que la grille de rémunération des fonctionnaires et assimilés tienne compte de cette revalorisation à cette même date. Pour la **CFDT**, la seule mesure envisageable est une revalorisation des grilles de début de carrière, sous forme d'ajout de points d'indice.

8^{ème} échelon pour l'échelle 6

Le décret est paru au JO du 5 novembre dernier. Quand sera-t-il mis en œuvre aux Finances ? Ce nouvel échelon étant contingenté, combien d'agents pourront en bénéficier ?
À suivre... ■

Catégorie B

Mise en œuvre du NES

La **CFDT** a exigé que le gouvernement tienne ses engagements quant au délai de mise en œuvre de la grille du nouvel espace statutaire (NES). L'ensemble des agents de la Fonction publique, toutes origines confondues, classés en B doivent bénéficier de la nouvelle grille au plus tard au 31 décembre 2011. La **CFDT** attend du gouvernement qu'il prenne les mesures nécessaires pour qu'une rétroactivité soit possible, si besoin est.

Le ministre de la Fonction publique a répondu qu'il a pris « bonne note » et en « a prescrit un examen attentif » !!!
À suivre... ■

Attachés

La PFR effective à partir de janvier 2012

Lors de la pré CAP du 22 novembre dernier, l'administration s'est engagée à notifier par écrit à tous les agents concernés, la cotation de leur poste. ■

Pour adhérer

Je contacte le **SPACEF, SYNDICAT CFDT Centrales finances**

Bâtiment Necker - Télédéc 704 - 120, rue de Bercy - 75572 PARIS CEDEX 12

Courriel : syndicat-cfdt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr - Site internet : <http://www.cfdt-finances.fr/Centrales-.html>